



DÉCLARATION LIMINAIRE CHSCT DU 02/06/2022

Monsieur le Président du CHSCT,

La CGT Finances Publiques 84 ne saurait débiter sa déclaration sans évoquer la terrible situation des peuples ukrainiens et russes, les uns écrasés sous les bombes ou jetés sur les routes de l'exil, les autres embarqués dans une guerre contre leur gré avec comme seule liberté, celle d'obéir !

La CGT Finances Publiques 84 est résolument aux côtés de tous les peuples qui, partout dans le monde, subissent les affres de la guerre, de la misère et de l'exploitation.

Et, comme si la situation n'était pas déjà dramatique, voilà que, comme certains ont profité du Covid pour s'enrichir, d'autres profitent aujourd'hui de la guerre pour augmenter les prix des carburants ce qui a pour conséquence directe l'augmentation générale des prix des produits de première nécessité.

Des milliers de français risquent ainsi de basculer dans la précarité et la pauvreté, et les fonctionnaires ne seront pas épargnés.

En effet, depuis l'année 2000, la valeur du point d'indice a perdu plus de 20 % par rapport à l'inflation. Dans ce contexte, l'annonce de l'ancienne ministre de la fonction publique, madame De Montchalin, reste hypothétique en attente du projet de loi de finances rectificative consacré au pouvoir d'achat. La CGT Finances publiques 84 revendique l'augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice.

Mais revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui, le CHSCT.

Alors même que la secrétaire générale, dans sa note d'orientation 2022, salue le réseau ministériel des acteurs de prévention qui a fait la preuve de son utilité durant la crise sanitaire, le gouvernement poursuit son entreprise de démolition des acquis sociaux en supprimant les CHSCT dès 2023. La CGT finances publiques 84 continue de revendiquer l'abrogation de la loi de la Transformation de la fonction publique, dite loi Dussopt, véritable outil de démantèlement de la fonction publique. La CGT finances publiques 84 s'est rendue dans l'ensemble des services du département, avec la mise en place du NRP, le constat est affligeant. Nous assistons à une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents : suppression de postes, industrialisation des tâches, privatisation de missions, éloignement des agents de leur lieu de travail, collectifs de travail mis à mal, réduction des bureaux et des locaux, la liste n'est pas exhaustive !

Alors que la prévention des risques psycho-sociaux doit être au cœur de chaque projet de réorganisation (dixit la note d'orientation), force est de constater que cela

n'a pas été la priorité dans le département. Les agents de la DDFIP84 ont la désagréable sensation d'être des pions sur un échiquier, déplacés au gré des soubresauts de l'actualité immobilière locale sans aucun égard pour ce qu'ils sont : des êtres humains !

Afin de maintenir un semblant de concertation sociale, la DG (très certainement conseillée par des cabinets privés grassement rémunérés), essaie d'associer les agents dans de pseudos démarches participatives censées améliorer leurs conditions de travail, tenir compte de leurs préoccupations et de leurs attentes. Nous l'avons déjà constaté par le passé, le participatif est à la mode, Macron a fait ça avec la participation citoyenne, les cahiers de doléance et nous avons vu le résultat

En revanche, nous sommes toujours en attente d'une véritable enquête locale sur les conditions de vie au travail en présentiel et en télétravail, en association avec le médecin de prévention et l'ISST. Qu'en est-il des outils évoqués par la note ministérielle à savoir le kil de l'ANACT et l'outil d'auto-diagnostic ?